

Madame Martine VASSAL
Présidente du Conseil Départemental
Hôtel du Département
52 Avenue de Saint-Just
13256 MARSEILLE Cedex 20

Marseille le

Madame la Présidente,

Le boulevard urbain sud, dont la première tranche est en cours de réalisation à Marseille entre l'échangeur Florian et le boulevard Sainte-Marguerite, va longer sur les 8.5 km de la totalité de son tracé plusieurs établissements accueillant notamment des enfants, des collégiens et des lycéens.

Ces établissements, et notamment ceux situés directement le long de la bande d'influence du futur axe routier, vont pâtir de la mauvaise qualité de l'air liée à l'augmentation du trafic automobile (entre 40 et 45 000 voitures prévues par jour) et à la saturation des carrefours aux heures de pointe, déjà annoncée dans le rapport d'enquête publique.

En tant que parents, nous sommes aujourd'hui inquiets des problèmes sanitaires et de sécurité qu'engendrera nécessairement le BUS.

Bien sûr, la pollution de l'air est invisible et il n'est prévu aucun relevé permettant d'apprécier la qualité de l'air autour de ces établissements.

Cependant, compte tenu de vos responsabilités dans le domaine de la protection de la petite enfance et des collèges, vous ne pouvez pas ignorer les graves problèmes que peut engendrer la pollution de l'air dans les organismes des enfants.

D'ailleurs, si vous l'ignoriez, la récente fermeture de la crèche des Oliviers qui jouxte la L2, pour cause de mauvaise qualité de l'air devrait vous interpeler.

Aussi, nous vous demandons de nous indiquer si le projet du BUS a intégré ces questions de pollution de l'air dans les établissements qui relèvent de votre responsabilité.

Dans la négative, il n'est pas trop tard pour faire procéder à des études complémentaires qui pourront mieux vous renseigner et vous faire revoir votre position sur ce projet.

Dans l'affirmative, nous voulons savoir quelles garanties vous pouvez apporter sur le maintien d'une qualité de l'air acceptable pour nos enfants qui fréquentent et fréquenteront les établissements, crèches, écoles, collèges et lycées ; situés à proximité du BUS.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de nos sincères salutations.